



SUBVENTIONS & AIDES DE LIGUE 2016

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
AS du club	Déplacement d'équipe toutes catégories : Messieurs et Dames, mid-amateurs M et D, seniors M et D, U16 hors de son département	Equipe participant au championnat de France de division (1 à 4) promotion ou finale de coupe de France AS d'entreprise et sous réserve de participer à l'interclubs d'hiver de ligue	Attribution effectuée en fin d'année, droits d'engagement remboursés en totalité ou partiellement en fonction du budget de la ligue (totalité pour équipes évoluant en div 1 et 2, totalité pour les équipes promotion accédant aux divisions. 3 ème et 4 ème divisions : 100% pour les 8 premiers des stroke, 50% pour les 8 autres	Droits d'engagement (entre 4000 et 14000€ max)
AS du club	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique" jeunes/écoles de golf", à condition d'avoir signé la charte EDG de ligue et pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection	Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas de participation à l'interclubs jeunes et pro-am jeunes)	Enveloppe de 8000€
AS du club	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf" , d'avoir signé et appliqué la charte « école performance » et de figurer dans les 5 premiers au mérite des écoles de golf	Attribution effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)	Enveloppe de 6000€
AS du club	Dotation en matériel pour les plus jeunes	-2 premiers Clubs totalisant le plus grand nombre de licenciés U12 (A-1) sauf si club déjà doté depuis 2013	Kit remis lors de l'AG qui suit	Sac de 25 clubs taille 0 1 2
Jeunes U16	Championnats de France jeunes (U12, benjamins, minimes) Aide à l'hébergement au CFJ	-Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = 150€ maximum + 100€ maximum / match gagné) -50€ forfaitaires par jour de compétition	-Attribution effectuée aux parents en novembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	Maximum 3000 € d'enveloppe 50€/jour de compétition
Joueurs jusqu'à cadets seconde année (nés en 1998 ou après)	- Performances en Grands Prix : compétitions classées 10 et moins et A à G; hors de son club de licence - Performances en compétitions U16 : Grands Prix Jeunes U16, pré-qualifications et qualification au Championnat de France Jeunes	- En fonction du classement obtenu dans la compétition , en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée et aux grands prix Jeunes Pays de la Loire La Baule, de l'Ile d'Or & de Bretagne à Dinard (sauf cadets)</u> - En fonction du classement obtenu dans sa catégorie et sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée (si wild card) et aux grands prix Jeunes de la ligue à La Baule, de l'Ile d'Or & de Bretagne à Dinard et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues	Demande écrite sous 2 semaines (formulaire & barème en annexe 1)	6000 € d'enveloppe

Joueurs jusqu'à benjamins deuxième année (nés en 2002 et après)	Participation aux Grands Prix comptant pour le mérite amateur hors de son club de licence et sauf Grands Prix jeunes	Dans le cas d'une performance en net sur l'un des 2 tours du grand prix sous réserve d'avoir participé aux <u>grands prix de la ligue et de Vendée (si wild card) et aux grands prix Jeunes de la ligue à La Baule, de l'Ile d'Or & de Bretagne à Dinard et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	Demande écrite sous 2 semaines (envoyer photocopie de la carte de score)	Bourse de cours de 40€ par performance
Joueurs jusqu'à cadets répertoriés au mérite national ou au mérite jeunes	Entrée ou Progression au mérite national	Atteindre l'objectif de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée et aux grands prix Jeunes Pays de la Loire La Baule, de l'Ile d'Or & de Bretagne à Dinard (sauf cadets) et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	Bourse de cours de 200€
Jeunes benjamins et U12	Jeune prometteur proposé par le pro et le club	Sur proposition du pro et du club et sur validation de l'entraîneur principal et du comité directeur de ligue <u>et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	Bourse individuelle de cours De 150€
Jeunes scolaires	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf Intégration de jeunes foot2foot	Convention entre club et établissement scolaire Convention entre ligue foot2foot et club	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	50 € par jeune
CLUBS	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous Occupation sur golf pitch&putt Compétitions et stages jeunes de ligue	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitions individuelles en week-end par jour de compétition : moins de 50 participants : 550 €, de 50 à 80 participants : 700 €, de 80 à 100 participants : 900 €, plus de 100 participants : 1000 € • Compétitions par équipes en week-end par jour de compétition : de 2 à 5 équipes : 550 €, de 6 à 10 : 650 €, de 11 à 20 : 800 € et plus de 21 : 1000 € <ul style="list-style-type: none"> • 350 € pour la journée • Mise à disposition gracieusement 	Facture à adresser à la ligue sous 2 semaines	
Comités départementaux	Plan Annuel d'Actions élaboré en cohérence avec la politique de la ligue et de la FFGOLF	En fonction des actions réalisées en cohérence avec la politique de la ligue et de la signature de la convention tripartite FFGOLF/LIGUE/COMITE DEPARTEMENTAL	Acompte versé en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	14400 € d'enveloppe
Etablissements scolaires publics privés	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à posteriori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	50% des frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.
USEP UNSS UGSEL FFSU	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	50% des frais plafonné à 900 € par DR

